

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 6 novembre 2024



Cérémonie de remise des prix (crédit photo : OFB)

Trophées des Atlas de la biodiversité communale : Cinq collectivités lauréates

Le 5 novembre 2024 a eu lieu la remise des Trophées des Atlas de la biodiversité communale (ABC), en clôture de la première journée des Colloque national des ABC. Cinq collectivités ont été distinguées parmi les 20 candidatures exprimées lors de la seconde édition de ce concours national organisé par l'Office français de la biodiversité (OFB) grâce au mécénat de la Fondation ENGIE.

Mettre en lumière des Atlas de la biodiversité communale

Un atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche engagée localement par une commune ou une structure intercommunale visant à agir stratégiquement en faveur de la biodiversité. Il permet **d'identifier les enjeux de biodiversité** sur le territoire concerné, de **mobiliser les citoyens et acteurs locaux** et **d'établir un plan d'actions** pour guider les politiques locales en faveur de la biodiversité. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient financièrement de nombreux projets d'ABC : plus de 3 500 communes ont ainsi été accompagnées depuis 2017. En 2024, dans le cadre de la Stratégie nationale biodiversité 2030 qui fixe comme objectif de généraliser la réalisation d'ABC, notamment en amont de l'établissement des documents d'urbanisme, les moyens de l'OFB ont été renforcés : 15 millions d'euros ont permis le financement d'une soixantaine de nouveaux projets d'ABC.

Afin d'encourager le déploiement des ABC dans tous les territoires, cette nouvelle édition des Trophées des ABC vise à valoriser des projets exemplaires afin de mettre en lumière de bonnes pratiques ainsi que de démontrer la pertinence des ABC comme véritables outils locaux de **connaissance**, de **mobilisation** et **d'aide à la décision**. Ces Trophées sont organisés dans le cadre d'une convention de mécénat avec la Fondation ENGIE.

Cinq collectivités lauréates

Suite au lancement de l'appel à candidatures le 3 juin 2024, 20 collectivités ont présenté leur ABC dans l'une ou plusieurs des trois catégories : **Connaître** ; **Mobiliser** ; **Agir et planifier**. Une quinzaine de projets présélectionnés ont été dévoilés lors du Salon des maires et des collectivités locales. Un jury national associant l'OFB aux associations partenaires du programme ABC a désigné cinq collectivités lauréates :

Catégorie « Connaître » : la commune de **Dol-de-Bretagne**, pour son travail remarquable de connaissance en sélectionnant des taxons liés aux particularités paysagères du territoire, utiles à la fois dans l'amont mais aussi dans la poursuite de l'ABC pour la cartographie des zones à enjeux.

Catégorie « Mobiliser » (ex-aequo) :

- La commune de **Mûrs-Erigné**, pour son inscription complète dans une stratégie de biodiversité au-delà de son territoire, ainsi que pour sa capacité d'implication active des citoyens dans l'ABC.
- La commune **Thuir**, pour l'appropriation complète de l'ABC par la collectivité, les nombreux rapports de grande qualité et le lien direct créé avec les habitants.

Catégorie « Agir et planifier » : la commune de **Rémire-Montjoly**, pour la robustesse exemplaire de son plan d'action axé tant sur la préservation des milieux à enjeux, que dans la restauration des corridors écologiques.

Prix spécial « toutes catégories » : la Communauté de communes **Vallée de l'Hérault**, pour l'excellence du projet : de la connaissance au passage à l'action, en parvenant à une mobilisation efficiente et pérenne notamment par une formation innovante des viticulteurs aux enjeux de biodiversité des haies.

Les lauréats des Trophées se sont vus remettre un prix et seront mis à l'honneur dans des vidéos qui présenteront leur projet d'ABC. Une visite de terrain inspirante sera également proposée aux lauréats, ainsi qu'un abonnement à la revue de l'OFB *Biodiversité – Des clés pour agir*.

Plus d'informations sur les Trophées des ABC : <https://www.ofb.gouv.fr/trophees-abc>

Un soutien de la Fondation ENGIE à la valorisation et capitalisation d'expérience du programme des Atlas de la biodiversité communale

L'OFB bénéficie pour 2023 et 2024 du mécénat de la Fondation ENGIE, qui a choisi de soutenir le développement et la valorisation du programme des ABC pour accompagner la montée en qualité des projets et les inscrire dans la durée. Ce soutien vise notamment la capitalisation de bonnes pratiques et le développement d'outils méthodologiques et pratiques à destination des porteurs de projet.

Le soutien de la Fondation ENGIE concerne également le lancement de cette première édition de Trophées des ABC afin de mettre en lumière des projets de référence.

Avec le soutien de :



L'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Arthur Limiñana / 06 73 69 21 96

presse@ofb.gouv.fr

Office français de la biodiversité

Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr